

Projet éducatif 2023-2027

**Centre
de services scolaire
des Draveurs**

Québec 





Table des matières

- Avant-propos
- Mot de la direction et présidence du conseil d'établissement
- Portrait de l'école
- Mission, vision et valeurs
- Modalités d'élaboration
- Choix des enjeux, orientations et objectifs
- Lecture du milieu
- Explication du choix des enjeux, orientations et objectifs
- Enjeux, orientations et objectifs
- Résolution du conseil d'établissement
- Annexe 1 : Encadrements légaux
- Annexe 2 : Plan stratégique du ministère de l'Éducation du Québec 2023-2027
- Annexe 3 : Les cibles du Plan d'engagement vers la réussite du CSS des Draveurs
- Annexe 4 : Proportion des élèves ayant obtenu des résultats entre 70 et 100 à l'Orée-des-Bois aux examens obligatoires de juin

Avant-propos

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître, à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement, les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite scolaire et éducative de tous les élèves, jeunes et adultes.

Élaboré avec en toile de fond le plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027 du CSSD, le projet éducatif de l'école de l'Orée-des-Bois est ancré dans la réalité qui lui est propre. Il reflète les caractéristiques et les besoins des élèves qui le fréquentent et répond aux attentes formulées par le milieu au regard de la réussite de tous les élèves. Résultant d'un consensus, il a été élaboré et mis en œuvre en collaboration avec la communauté éducative qui gravite autour des élèves : le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement et les représentants de la communauté et du centre de services scolaire.

S'appuyant sur des piliers tels que la collaboration, la cohérence des interventions ainsi que le soutien à l'enseignant en salle de classe, l'école de l'Orée-des-Bois mise sur les compétences de son personnel, les forces de ses réseaux et de ses partenaires ainsi que la recherche de l'amélioration continue pour la mise en œuvre et l'atteinte des objectifs du projet éducatif 2023-2027.



Mot de la direction de l'école et de la présidence du conseil d'établissement



C'est avec plaisir et fierté que nous vous présentons le projet éducatif de l'école de l'Orée-des-Bois pour les années 2023-2027

À l'école de l'Orée-des-Bois, l'implication du personnel nous permet d'offrir, à chaque élève, l'encadrement et l'accompagnement nécessaires à sa réussite. À travers les activités éducatives, sportives et culturelles qui lui sont offertes, nos élèves peuvent s'épanouir pleinement et s'engager dans leur parcours scolaire.

En octobre 2023, le conseil d'établissement a pris connaissance de la reddition de compte du projet éducatif. Pour la cible portant sur la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire dans le réseau public, l'école a réduit considérablement le pourcentage (2019 : 12% / 2022 : 5,8%). Concernant la cible pour le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture des élèves en 4e année, le pourcentage s'est maintenu (2019 : 86% / 2022 : 86%).

Nous tenons à remercier les enseignantes et les enseignants, le personnel de soutien, le personnel du service de garde ainsi que le personnel professionnel pour l'élaboration du projet éducatif. Nous tenons également à souligner la collaboration des parents ayant participé aux différentes consultations.

Nous voulons également remercier tous les membres du conseil d'établissement pour leur contribution. Ils ont fait preuve d'un véritable souci de la poursuite des objectifs de l'école et du bien-être de ses élèves, dans un bel esprit d'ouverture et de générosité. Merci de votre contribution à la réussite de nos enfants.

Sara Lacasse
Présidente du conseil d'établissement

Nathalie Rioux
Directrice

Portrait de l'établissement

L'Établissement en quelques chiffres	Préscolaire	Primaire	Total
Nombre d'élèves	78	338	416
Nombre d'enseignants titulaires	5	14	19
Nombre d'enseignants spécialistes et d'enseignant ortho	Anglais (1), l'éducation physique (2), musique (1), enseignante-ortho (1)		5
Nombre de membres du personnel de soutien	Technicienne en éducation spécialisée (3), secrétaires (2)		5
Nombre de membres du personnel professionnel	orthopédagogue		7 jours
Nombre d'élèves fréquentant le service de garde	69	209	278
Nombre de membres du personnel au service de garde	Technicienne (1), éducatrices (12)		13
Nombre d'élèves fréquentant le service des dîneurs	30	213	243
Nombre de surveillants d'élèves au service des dîneurs	2	5	7
Indice de défavorisation (Indice de milieu socioéconomique)	3		
État budgétaires au 30 juin (équilibre, surplus ou déficit)	équilibre		

Mission, vision et valeurs de notre établissement

Afin que ce projet éducatif soit pertinent et efficace, il doit reposer sur des assises solides que constituent la mission, son énoncé de vision et ses valeurs organisationnelles.

L'école a pour mission d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire. À l'école de l'Orée-des-Bois, nous voulons former des enfants engagés, impliqués, épanouis et capables de réfléchir tant sur le plan personnel que social.

MISSION

Travailler en équipes collaboratives et croire que chaque élève a le potentiel pour réussir et atteindre les attentes même si celles-ci sont élevées.

L'engagement et la mobilisation du personnel de l'Orée-des-Bois rendent possible la réalisation de notre mission.

VISION

Valoriser la collaboration, l'équité, la persévérance, l'entraide, la responsabilisation et le respect.

Elle se réalise par la mise en place de conditions optimales, de moyens et de stratégies d'interventions qui sauront améliorer la réussite des élèves.

VALEURS

BIENVEILLANCE, RESPECT ET PLAISIR

Ces valeurs orientent nos choix et guident nos actions, ce qui se traduit par leur valorisation constante dans notre quotidien pour qu'elles deviennent significatives pour tous.

**L'Orée-des-Bois, un milieu
où l'on est heureux,
car nos valeurs de bienveillance,
respect et plaisir
nous incitent à réussir!**



Modalités d'élaboration



Pendant l'année scolaire 2022-2023, l'ensemble de l'équipe-école a participé à l'élaboration de la mission, de la vision de l'école, de l'analyse de l'environnement et de la détermination des enjeux. Les membres du personnel ont choisi de conserver les valeurs implantées depuis 2018.

Aux fins de l'analyse de l'environnement interne et externe de l'établissement, les parents, les membres du personnel ainsi que les élèves (1^{re} à la 6^e année) ont été invités à répondre à un sondage. Par la suite, le comité du projet éducatif a analysé les résultats. Ainsi, à partir des données recueillies, les facteurs jugés significatifs au regard des besoins, des attentes et des préoccupations majeures du milieu ont été exposés sous la forme de forces, faiblesses, menaces et opportunités. L'analyse de l'environnement qui a permis de reconnaître tant les forces que les zones de vulnérabilité à situer l'établissement par rapport aux orientations, aux objectifs et aux cibles établis par le ministre en vertu de l'article 459.2 de la LIP.

C'est ainsi que la détermination des enjeux, des orientations, des objectifs, indicateurs et cibles ont reposé sur l'analyse de ses environnements externe et interne. Servant à structurer les orientations, les enjeux ont été déterminés à partir de ceux du PEVR du Centre de services scolaire des Draveurs et du plan stratégique du ministère de l'Éducation. Affirmant les intentions qui permettront de réaliser la mission, les orientations, quant à elles, ont mené à la rédaction d'objectifs qui constituent des engagements prioritaires face à des vulnérabilités identifiées lors de l'analyse. Enfin, afin d'être en mesure d'évaluer le progrès accompli en vue de l'atteinte de l'objectif qui est représenté par une cible à atteindre (résultat visé), des indicateurs ont été identifiés.

Choix des enjeux, orientations et objectifs

- Le [Plan stratégique 2023-2027](#) du ministère de l'Éducation et le [Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027](#) du CSSD (PEVR) guident le choix des enjeux.
- Sur la base des renseignements recueillis, une analyse FFOM (forces, faiblesses, opportunités et menaces) des environnements externes et internes a été effectuée.
 - L'analyse FFOM est un outil recommandé par le ministère de l'Éducation afin de bien connaître son environnement interne et externe.

Environnement	Atouts	Vulnérabilités
Interne (sous le contrôle de l'école)	Forces Avantages favorisant l'atteinte des objectifs	Faiblesses Améliorations nécessaires afin d'atteindre les objectifs
Externe (peu de contrôle par l'école)	Opportunités Nouveautés ou appui de l'extérieur qui soutiennent l'atteinte des objectifs	Menaces Défis provenant de l'extérieur qui rendent l'atteinte des objectifs plus difficiles

- Les orientations et objectifs répondent à des vulnérabilités identifiées dans l'analyse et tendent à maximiser les forces en place et les occasions à saisir.

Lecture du milieu (analyse FFOM₁₋₂)

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">Collaboration et travail d'équipe;Bienveillance entre les membres de l'équipe et envers les élèves;Climat de travail positif;Accompagnement et inclusion des nouveaux membres du personnel;Services de soutien aux élèves;Les élèves se sentent en sécurité;Les élèves reconnaissent l'intervention rapide du personnel lors de conflits;	<ul style="list-style-type: none">Disparité dans l'application des règles;Écoresponsabilité: compostage, recyclage, boîte à goûter zéro déchet, etc.;Implication des élèves dans des comités: vie étudiante, environnement;Manque de documentations sur le fonctionnement de l'école;Exploitation de la robotique du matériel informatique;Violence verbale entre les élèves;Selon les élèves, la cour de récréation est le lieu où il y a le plus de comportements à risque d'observés.Légère tendance à la baisse de la proportion des élèves ayant 70% et plus à l'examen obligatoire en lecture 4^e année depuis deux ans (65 % en juin 2022, 51 % en juin 2023)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">Environnement extérieur;Implication des organismes externes au sein de notre établissement;Besoins de base des enfants comblés;Implication des parents dans la vie scolaire et collaboration école-famille positive et ouverte;Enseignement explicite, différenciation pédagogique, classe flexible, décloisonnement.	<ul style="list-style-type: none">Distance: défi au niveau du transport, éloignement de la ville pour le personnel, accessibilité aux sorties culturelles;Plusieurs retraites à venir;Absence et départ hâtif des élèves.

1. Pour bien connaître notre milieu, nous avons utilisé l'analyse FFOM (forces, faiblesses, opportunités et menaces) qui est un outil recommandé par le ministère de l'Éducation afin de bien connaître son environnement interne et externe.
2. Cette analyse a été réalisée en mars 2023

Explication du choix des enjeux, orientations, et objectifs

- Le premier enjeu est la réussite de nos élèves. Suite à notre analyse de la proportion des élèves qui ont des résultats entre 70% et 100%, nous souhaitons poser des actions concrètes afin d'augmenter cette proportion et mettre en place des moyens afin de diminuer le nombre d'élèves vulnérables aux épreuves ministérielles en lecture 4^e année. De plus, l'analyse a fait ressortir que plus la proportion de nos élèves qui ont des résultats entre 70% et 100% est élevée, moins l'écart entre les résultats de fin d'année et la réussite aux examens ministériels est grand. En augmentant cette proportion, nous offrirons un facteur de protection qui améliorera la réussite de nos élèves.
- Le deuxième enjeu choisi est en lien avec le bien être physique et psychologique des élèves. Cet enjeu est toujours une priorité du ministère. Lors de la consultation liée au climat sain et sécuritaire, les élèves ont déclaré que les gestes de violence se déroulent majoritairement dans la cour d'école. Nous souhaitons mettre en place des initiatives afin de diminuer les gestes de violence dans la cour d'école et ainsi mobiliser l'équipe école vers des stratégies gagnantes d'intervention.
- Le troisième enjeu que nous avons choisi de travailler est l'implantation d'une culture du numérique. Il s'agit de l'une des priorités du plan stratégique du ministère de l'Éducation. L'équipe a identifié que l'utilisation des outils pédagonumériques représente une faiblesse dans notre milieu. L'ensemble de ces éléments nous amènent à choisir cet enjeu pour que tous les élèves puissent développer leur compétence en lien avec le volet pédagonumérique.

Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles

Enjeu : La réussite éducative		
Orientation : Augmenter la réussite en lecture		
Objectif	Indicateur	Cible
Augmenter la proportion des résultats des élèves de 4 ^e année à l'épreuve obligatoire de lecture, en langue d'enseignement obtenant des résultats supérieurs à 70%.	Proportion des élèves dont les résultats en lecture en 4 ^e année sont supérieurs à 70 %.	Situation initiale 2023 – cible 2027 4 ^e année: 51% - 64%
Enjeu : Le bien-être physique et psychologique des élèves		
Orientation : Assurer aux élèves un milieu de vie sain et sécuritaire		
Objectif	Indicateur	Cible
Diminuer la proportion des gestes de violence dans la cour d'école.	Proportion des élèves qui déclarent, par un sondage CVI, subir de la violence dans la cour d'école.	Situation initiale 2023 – cible 2027 75% - 60%
Enjeu : L'implantation d'une culture du numérique		
Orientation : Favoriser le développement des compétences numériques du personnel et des élèves		
Objectif	Indicateur	Cible
Augmenter le nombre d'initiatives numériques vécues par les élèves	Le nombre d'initiatives numériques vécues par les élèves, du préscolaire à la 6 ^e année, à des fins pédagogiques.	Situation initiale 2023 : variable d'un niveau à l'autre Cible 2027 : 3 par année par niveau

Résolution du conseil d'établissement

CONSIDÉRANT que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit remplir les conditions qui suivent (LIP, articles 37 et 97.1) :

- la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il doit faire face, notamment en matière de réussite éducative et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre ;
- les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite éducative ;
- les cibles qui doivent être atteintes au terme de la période couverte par le projet éducatif;
- les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles;
- la périodicité de l'évaluation du projet éducatif, déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire;

CONSIDÉRANT que le projet éducatif doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37) ;

CONSIDÉRANT que le projet éducatif doit couvrir une période qui s'harmonise avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du Ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;

CONSIDÉRANT que le projet éducatif doit assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1) ;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement adopte le projet éducatif de l'école (ou du centre), voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue (LIP, article 74) ;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement, tout au long du processus d'élaboration du projet éducatif, a favorisé la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire (LIP, article 74) ;

Il est proposé par _____ Mme Élizabeth Towner _____ que le projet éducatif 2023-2027 de l'école de l'Orée-des-Bois soit adopté.

Annexe 1 : Encadrements légaux

La Loi sur l'instruction publique (L.R.Q. c. 1-13.3) précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit remplir les conditions qui suivent :

- Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il doit faire face, notamment en matière de réussite éducative et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre ;
 - Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite éducative ;
 - Les cibles qui doivent être atteintes au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles;
 - La périodicité de l'évaluation du projet éducatif, déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire;
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37.4);
- Couvrir une période qui s'harmonise avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du Ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre en ce qui a trait à la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- Assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

Annexe 2

Plan stratégique du Ministère de l'Éducation du Québec 2023-2027

Orientation 1 :

Faire de la réussite de nos élèves une grande priorité de la société québécoise. L'éducation est une priorité pour le gouvernement, tout comme pour les Québécoises et Québécois.

- Elle constitue la clé pour que chaque élève puisse avoir les moyens de s'épanouir à l'école, tout en se préparant à contribuer pleinement à notre société. C'est en ce sens que le Ministère et les milieux scolaires se mobilisent et s'appuient sur la convergence des efforts de tous les acteurs et partenaires du système scolaire pour mettre au cœur de leurs décisions et de leurs actions la réussite éducative de chaque élève.

Objectif 1 : Accroître la réussite des élèves

- La réussite éducative constitue un enjeu majeur et une préoccupation renouvelée de tout acteur du système éducatif, notamment parce qu'elle s'inscrit comme l'un des leviers porteurs du développement du plein potentiel des élèves et, de ce fait, du développement de citoyens responsables et pleinement adaptés à la réalité du 21e siècle. Plan stratégique 2023-2027 | 23 Pour favoriser la réussite du plus grand nombre et ne laisser personne derrière, nous devons suivre la progression des élèves tout au long de leur parcours scolaire et nous assurer de les soutenir adéquatement en fonction de leurs besoins particuliers. C'est pourquoi le Ministère établit des objectifs officiels pour les garçons et les EHDAA, deux groupes d'élèves davantage à risque, tout en continuant de monitorer la réussite afin de mettre en œuvre des actions adaptées aux besoins de tous les élèves. En ce qui concerne le parcours éducatif des élèves, le plan stratégique introduit des objectifs pour certaines épreuves ministérielles en français et en mathématique, deux disciplines se situant au socle de la réussite scolaire, de même que pour le déploiement des classes de maternelle 4 ans.

Annexe 2 (suite)

Plan stratégique du Ministère de l'Éducation du Québec 2023-2027

Orientation 3 : Faire des écoles et des centres des espaces accueillants

- L'un des facteurs prédictifs de la réussite éducative et de la persévérance scolaire est la qualité du climat scolaire dans lequel l'élève évolue. Ce climat, qui doit être inclusif pour tous les élèves, influence directement son sentiment de bien-être ainsi que sa santé mentale et physique. Ainsi, l'élève se sentira bien à l'école, aura le goût de s'y rendre et sera par le fait même plus disposé aux apprentissages. Les nouvelles écoles, comme les écoles existantes, doivent être des lieux accueillants, sains et sécuritaires, d'où l'importance de prioriser les rénovations à apporter aux écoles situées en milieux défavorisés, par exemple celles où les élèves requièrent souvent un soutien différent.

Objectif 4 : Développer de nouveaux projets pédagogiques particuliers

- Les projets pédagogiques particuliers (PPP) sont considérés comme des facteurs importants de réussite et de persévérance scolaires pour bon nombre de jeunes. Ils contribuent à rendre nos écoles inspirantes et donnent l'occasion aux élèves qui le souhaitent de concilier leur intérêt pour une activité sportive, artistique, communautaire, entrepreneuriale ou autre avec leur parcours scolaire. La motivation scolaire, l'engagement et la réussite éducative seront favorisés par une offre plus généreuse de PPP abordables et accessibles au plus grand nombre d'élèves au Québec.

Objectif 5 : Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves

- La qualité du climat scolaire fait partie des composantes clés du bien-être à l'école. Des années de travaux sur le climat scolaire démontrent toute l'importance d'un climat sain, sécuritaire et bienveillant en tant que facteur incontournable de la réussite éducative. Des relations interpersonnelles positives, des pratiques pédagogiques et éducatives appuyées sur la recherche, la collaboration entre les intervenants et le sentiment de justice et de sécurité ressenti par les élèves contribuent à l'émergence de l'énergie nécessaire au développement des compétences disciplinaires. De la même manière, cet environnement favorable à la réussite éducative permet un sain développement des élèves, et une meilleure capacité à faire face aux défis de la vie auxquels ils peuvent être confrontés. Ainsi, en centrant leurs actions sur un ensemble de facteurs favorables au bien-être des élèves, les milieux scolaires contribuent à améliorer le climat scolaire et à prévenir la violence et l'intimidation, ce qui contribue au bien-être de leur population. Et ce bien-être a un impact direct sur la disponibilité cognitive et émotionnelle des élèves à l'égard des apprentissages, sur leur réussite éducative et, ultimement, sur leur persévérance scolaire.

Annexe 3

Plan d'engagement vers la réussite du CSS des Draveurs

OBJECTIFS	JUIN 2022	CIBLES	INDICATEURS	ÉCHÉANCE
À l'échéance du PEVR, les taux de réussite des élèves auront augmentés.	82,8%	85%	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire.	Juin 2027
	77,5%	84%	Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans.	Juin 2027
	79,1%	80%	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification des garçons en 7 ans après l'entrée au secondaire.	Juin 2027
	64%	65%	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification des élèves HDAA en 7 ans après l'entrée au secondaire.	Juin 2027
	83%	90%	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire de lecture en français, 4 ^e année du primaire.	Juin 2027
	82%	88%	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire résoudre en mathématique, 6 ^e année du primaire.	Juin 2027
	80%	86%	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire raisonner en mathématique, 6 ^e année du primaire.	Juin 2027

Annexe 4 :

Proportion des élèves ayant obtenu entre 70 et 100-École de l'Orée-des-Bois aux examens obligatoires de juin

Compétences	2018	2019	2022	2023	Cible PEVR 2023-2027
Écriture 4 ^e année	59	56	56	76	-
Lecture 4 ^e année	57	52	65	51	75
Raisonner 4 ^e année	80	71	64	73	
Résoudre 4 ^e année	82	81	75	49	-
Écriture 6 ^e année	85	81	62	47	70
Lecture 6 ^e année	72	77	85	80	84
Raisonner 6 ^e année	70	66	74	82	77
Résoudre 6 ^e année	81	80	78	75	76